



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-53319>

Département(s) de publication : **10, 51**

Annonce n° **25-53319**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune de la La Chapelle Saint-Luc

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21100076500019

Ville : Chapelle Saint-Luc

Code postal : 10600

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 10, 51

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : www.marches-publics.info/

Identifiant interne de la consultation : 2025-02-0058

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : GENDRE Angélique - Service des Marchés publics - SIABA

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : description succincte des conditions : - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants.(disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ; Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Liste et description Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve : succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Déclaration concernant le chiffre

d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du 2/3 domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : - Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) de type QUALIBAT / QUALIFELEC établi(s) par des organismes indépendants dont la liste est dressée au Règlement de la consultation; - Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/06/2025 à 18:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix des travaux en €/HT (40 %) Valeur environnementale (5 %) Valeur technique (55 %)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de construction d'une structure d'accueil de jeunes enfants, avenue Jean Moulin à Chapelle Saint-Luc (10600)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45215210

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Relance des lots : Lot 6 : menuiseries intérieures, lot 8 : serrurerie, lot 9 peinture La SIABA est mandataire de la Commune de la Chapelle Saint-Luc (10600)

Lieu principal d'exécution du marché : avenue Jean Moulin à la Chapelle Saint-Luc (10600)

Durée du marché (en mois) : 14

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : Lot 6 : menuiseries intérieures

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :

Lieu d'exécution du lot : la Chapelle Saint-Luc (10600)

- **Description du lot** : Lot n°8 : Serrurerie

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :

Lieu d'exécution du lot : la Chapelle Saint-Luc (10600)

- **Description du lot** : Lot n°9 : Peinture

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal :

Lieu d'exécution du lot : la Chapelle Saint-Luc (10600)

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Pour promouvoir l'emploi et combattre l'exclusion, l'acheteur
Autres informations complémentaires : souhaite faire appel à ses partenaires privilégiés que sont les entreprises répondant à des appels à la concurrence. Par application des articles L.2112-2 et L.2112-4 du Code de la Commande Publique, les entreprises attributaires doivent proposer, pour l'exécution du marché, une action d'insertion qui permette l'accès à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Délai de validité des offres : 120 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres. Modalités principales de financement : Subvention Etat, Région, Département, Troyes Champagne Métropole, CAF et prêts aidés Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Paiement à 30 jours maxi. Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix. Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/05/2025